**Rapport de jury CAPEPS Ecrit 1 2013**

**Sujet :** Place de la mesure de la valeur physique en EPS et évolution du regard porté sur les élèves et leurs performances depuis la fin du XIXe siècle.

**1.1. Commentaires sur les attendus du sujet**

**1.1.1. Analyse du sujet :**

Lors de cette session 2013, l’analyse du sujet devait faire l’objet d’une attention encore plus soutenue dans la mesure où l’absence volontaire d’un groupe verbal représentait ici une contrainte supplémentaire sur le plan méthodologique. En effet, en ne comportant pas de verbe, le présent sujet ordonnait aux candidats de s’engager encore plus dans l’analyse et la problématisation de ce dernier. D’une manière générale, le jury ne remarque pas d’efforts particuliers en ce sens. Si les candidats parviennent généralement à définir les termes (les blocs) du sujet, l’interaction et les liens entre ces blocs ne sont pas mis assez en évidence alors que la double présence du « et » ordonnait aux candidats d’organiser leur réflexion en étudiant plus particulièrement en quoi l’un des deux blocs pouvait être le reflet, la conséquence, voire le moteur de l’autre... Très peu de candidats se sont lancés dans de telles études, privilégiant une lecture linéaire du sujet. La très grande majorité d’entre eux simplifient le sujet à la mise en relation entre la valeur physique (alors que le sujet distinguait la place et la mesure) et le regard porté sur les élèves. Dés l’introduction, il était donc possible de réaliser une première discrimination des productions écrites entre celles qui envisageaient la double étude du « et » et celles réduisant le sujet à sa plus simple expression, l’évolution de la valeur physique depuis la fin du XIXe siècle.

L’un des passages obligés de ce sujet revenait à donner une définition personnelle des notions de mesure, de valeur physique, de regard et de performance. La première notion est généralement entendue comme l’action qui vise à déterminer la valeur de quelque chose tout autant qu’à agir sous contrôle. S’il donc possible de relier cette notion à celle d’évaluation - ce que beaucoup de candidats ont fait - il fallait toutefois ne pas la réduire à la notion d’évaluation. Quant à la notion de valeur physique, il convenait de rappeler qu’elle est de tout temps établie au regard de critères qui peuvent fluctuer selon les époques. Ainsi il peut s’agir soit de préparer le futur citoyen conformément aux besoins sociaux, mais il s’agit aussi de tenir compte des usages du système scolaire en réfléchissant aux rapports envisagés entre valeur physique et tradition intellectualiste.

Concernant le regard porté sur les élèves, il est généralement abordé d’une manière implicite alors qu’il convenait ici de discuter du degré d’authenticité et des possibles variations constatées au fil du temps. Des questions toutes simples pouvaient servir de mode d’entrée, telles que celles qui cherchent à savoir qui sont celles et ceux qui portent ce regard ; en référence à quels contextes et /ou valeurs. En outre, qu’il soit partiel, déformé, total ou neutre, le regard porté sur les élèves ne se réduisait pas à celui de l’adulte ou de l’enseignant. Enfin, au sujet de la notion de performance, le jury regrette la définition souvent très restrictive et généralement limitée à l’exploit sportif mesurable et chiffré. Il fallait en effet dépasser cette définition afin de ne pas réduire le champ possible des performances à la seule dimension physique.

Après avoir pris le temps nécessaire à ce travail de définition, il convenait d’interroger la notion de « place ». Les productions écrites lues lors de cette session permettent de constater que les candidats négligent cette notion et qu’ils sont très rares à la mettre en perspective avec la notion de statut. Plus généralement, le jury constate ici une maladresse très répandue. Bon nombre de copies qui abordent la question de la place de la valeur physique ou de sa mesure, cherchent absolument à la positionner au regard du concept de santé. Si cette démarche peut s’expliquer par l’association explicite de ces différentes notions dans un des items du programme de l’écrit 1 du CAPEPS et du CAFEP, le sujet n’interrogeait pas directement sur cette association et demandait aux candidats de réfléchir en priorité sur la notion de valeur physique. Dans de très rares cas, les traitements proposés furent de bonne qualité car la plupart se révélèrent défaillants dans la mesure où le candidat privilégiait une récitation d’un prêt à penser auquel il avait été confronté en amont des épreuves du concours. Cette attitude révèle alors un hors-sujet que le jury a décidé de pénaliser.

Du point de vue sémantique, la place renvoie à la partie d’un espace occupée, réservée. A ce titre, elle peut rapprocher de la notion d’identité car la place reflète le statut effectivement accordé.

**1.1.2. Problématisation du sujet**

Etant donné la structure du sujet posé, la problématisation est ici apparue comme l'outil prioritaire pour classer les copies. Les candidats devaient dépasser la simple articulation entre les deux groupes nominaux et ainsi présenter d’une manière explicite un problème tout en ayant soin d’en dévoiler les principaux enjeux. Une mise en relation partielle des différents éléments du sujet ne suffisait donc pas car il fallait avant toute chose contextualiser et historiciser son fil conducteur. De ce point de vue, les différentes problématiques présentées témoignent d’une importante hétérogénéité. Le fil conducteur le plus répandu reste celui qui soutient que la mesure de la valeur physique dépend du regard porté sur les élèves, sans que ces derniers ne soient différenciés pour une même époque.

Quoi qu’il en soit, le jury note que la volonté de problématiser sa réponse est manifeste chez tous les candidats. En effet, peu d’entre eux se lancent dans un devoir sans avoir pris le soin d’annoncer ce qu’ils allaient essayer de défendre comme point de vue. Le souci principal se trouve néanmoins dans l’incapacité de nombreux candidats à tenir dans leur développement ce qu’ils ont annoncé en introduction. Le lecteur se retrouve donc fréquemment confronté à une problématique ambitieuse, voire prometteuse, mais qui n’est tenue qu’en début du devoir. Quelquefois, cette performance s’étale sur une plus longue durée mais le lecteur constate que la référence à la problématique devient de plus en plus ponctuelle ; certains candidats n’hésitant pas à la rappeler d’une manière artificielle dans leurs conclusions partielles. Ces différents subterfuges (méthodologiques) sont connus des membres du jury qui n’hésitent plus désormais à sanctionner une telle attitude.

Sur le plan des maladresses, le jury constate un autre cas de figure qui tente de se généraliser. Cette mauvaise stratégie consiste à présenter une problématique « tombée du ciel », c’est-à-dire sans lien direct avec le sujet posé. Présentée le plus souvent d’une manière artificielle, la problématique renforce la logique de récitation du candidat. Le jury insiste ici tout particulièrement sur la nécessité de relier la problématique aux questionnements et aux définitions qui la précèdent dans l’introduction. Concernant le présent sujet, il aurait été alors possible d’enchaîner presque naturellement les définitions de « valeur physique », «, mesure » et du « regard porté sur les élèves » avec un questionnement concernant la nature des liens entre ces notions (le fameux « et » central du sujet).

Concernant le plan, 95% des copies corrigées s’organisent autour d’un plan périodique. Il est toutefois ici utile de formuler quelques remarques de bon sens :

• Alors que l’approche périodique apparaît quelque peu rassurante aux candidats (ils ont ainsi l’impression de traiter toute la période du programme de l’écrit 1), cette structuration n’a d’intérêt que si temporalité choisie s’avère pertinente. Malheureusement, les candidats choisissent trop souvent une périodisation artificielle, « passe-partout », qui correspond à des périodes d’évolution générale de l’EPS dans le système scolaire. Ici, il était plus pertinent de mettre en évidence des phases de rupture importantes concernant l’un ou l’autre des blocs du sujet et d’analyser les implications de ces changements sur l’autre thème.

• Les périodes présentent de forts déséquilibres entre elles : La première partie est généralement très/trop longue (parfois jusqu’aux années 70) alors que la dernière se révèle très courte, centrée sur l’actualité très récente et donc peu propice à la prise de recul, attitude pourtant nécessaire dans le cadre de l’écrit 1.

Enfin, quelques recommandations sont formulées par les membres du jury

• Les plans thématiques, certes plus difficiles à élaborer, interpellent davantage le correcteur car ils sortent de « l’ordinaire » et surprennent généralement le correcteur dans la mesure où ils éveillent sa curiosité. Cette dernière est généralement bienveillante, surtout lorsque l’intitulé du sujet ordonne aux candidats de s’engager...

• La valeur de la problématique ne dépend pas exclusivement de sa formulation. En effet, plusieurs défauts apparaissent d’une manière récurrente. Les problématiques annoncées doivent être respectées tout au long de l’écrit. Les problématiques ne doivent pas être confondues avec des annonces de plan. Une problématique ne peut être formulée sans définition personnelle et/ou académique préalable des termes du sujet.

**1.2. Connaissances et contextualisation**

Tout comme les années précédentes, le jury regrette l’hétérogénéité des connaissances mobilisées lors de cette première épreuve écrite. Le plus souvent, elles sont centrées sur l’EPS sans lien avec ce qui se passe autour. Encore trop de devoirs se contentent de raconter l’évolution de l’EPS alors que certains distillent à très faible dose quelques références à la valeur physique ou à l’évaluation. Cette stratégie, très facilement identifiable, pénalise lourdement les candidats.

La plupart des candidats possèdent de réelles connaissances sur le sujet, support de cette épreuve, preuve que cet item a bien été enseigné en formation initiale. Toutefois, ils ne les exploitent pas avec rigueur, le plus souvent par manque d’approfondissement et de réflexion. Là encore, en ne consentant pas à cet effort intellectuel, pourtant demandé, pour trier leurs connaissances, les candidats s’exposent à une contre-performance.

Parmi les lacunes constatées, celles relatives aux connaissances « contemporaines », c’est-à-dire portant sur la période récente, jouent un rôle là encore négatif. Il ne suffit pas ici de faire référence aux textes officiels en application. Bien au contraire, surtout lorsqu’il s’agit de mettre en perspective sa réflexion avec les enjeux actuels, il convient de faire preuve ici de bon sens et de sens critique. D’une manière concrète, la période contemporaine (post 2000) s’avère largement négligée dans les copies et les troisièmes parties s’étendant de 1980 à nos jours restent les plus pauvres et les plus approximatives quant aux dispositifs et intentions poursuivies en EPS pour mesurer la valeur physique des élèves.

Concernant l’usage de citations et de références, le jury constate la faculté des candidats à se référer à des travaux scientifiques relativement nombreux et variés mais il regrette les erreurs commises et les restitutions incomplètes et/ou fausses de certains travaux, attitude qui renforce le caractère superficiel, voire artificiel de certaines citations.

Le jury insiste sur l’absolue nécessité de contextualiser la réponse apportée au sujet et condamne les réponses internalistes, trop souvent répandues (Les références extérieures au champ de l’EPS restent rares ; en particulier dans le domaine des sciences de l’éducation. Il ressort de l’ensemble des copies le sentiment que l’EPS se fait seule, dans l’école). Dans la présente épreuve, l’analyse du contexte scolaire, social, politique et culturel apportait une plus-value incontestable à la qualité de la réponse fournie.

**2. COMMENTAIRES SUR LES PRODUCTIONS DES CANDIDATS**

Le jury a pu identifier 5 types de copies sur le plan de Structuration des devoirs et des qualités

rédactionnelles

**Niveau 1 : Bandeau 1 (B1)**

Les copies placées dans ce 1er bandeau (B1) ne questionnent pas le sujet et présentent le plus souvent une fresque sur l’histoire de l’EPS ou parfois sur l’histoire du sport. Quelquefois, l’histoire contée par le candidat fait allusion à la notion de valeur physique mais uniquement sur un plan très général et allusif. Les copies présentent de multiples erreurs. Sur le plan des connaissances mobilisées, ces copies sont généralement structurées par une fresque déconnectée du sujet. Le discours produit est vague et aucun projet de démonstration n’est entrevu. Dés le début de la copie, l’analyse défaillante des mots clefs et de la structure du sujet montre le degré d’impréparation du candidat, notamment sur le plan méthodologique. Les copies non achevées (mauvaise gestion du temps expliquant l’absence d’une partie ou de la conclusion) ont été placées elles aussi en B1.

**Niveau 2 : Problématisation centrée sur la valeur physique (B2)**

Les copies du bandeau 2 (B2) privilégient une approche descriptive et définissent au mieux un

ou deux termes du sujet. Les candidats présentent le plus souvent une problématique qui traite de l’histoire de la mesure de la valeur physique en général. Ils se focalisent essentiellement sur la notion d’évaluation, surtout à partir des années 1960 (outils et textes officiels) et limitent la mesure de la valeur physique à l’évaluation des élèves en EPS. Les candidats envisagent la « performance » comme seule production sportive et l’EP progresse dans un contexte que l’on décrit alors que certaines périodes sont mal maîtrisées. Le regard porté n’apparaît qu’en filigrane. Ce bandeau se caractérise par un catalogue de connaissances souvent en appui sur la notion de santé qui apparait dans la thématique du programme (sans pour autant associer ce thème à l’élaboration d’une problématique pertinente pour le sujet). Pour les candidats, la valeur physique est une notion évolutive et changeante au cours du temps, selon les divers contextes dans lesquels elle a pris place. Quelques copies traitent de l’évolution de l’importance de la valeur physique en proposant des degrés possibles (importante, secondaire, mineure).

**Niveau 3 : Problématisation de la mesure de la valeur physique avec soit la performance, soit le statut de l’élève (B3)**

Les copies du bandeau 3 (B3) accordent un peu plus d’importance aux élèves sans que cette logique guide nécessairement le projet de démonstration. La problématique aborde l’histoire de la mesure de la valeur physique au sein de laquelle apparaît la question du regard porté sur les élèves ou sur leurs performances. Ces notions sont généralement définies à partir de leur sens commun. Sur le plan sémantique, on constate un amalgame entre la mesure de la valeur physique et la performance, plus particulièrement lors de la période 1960-2012. La relation causale suggérée dans le sujet est encore abordée à sens unique. Les candidats convoquent souvent la situation d'une EPS en quête de légitimité scolaire comme un des facteurs explicatifs de l'importance de la mesure de la valeur physique. Si la thèse est classique, elle pouvait renvoyer à un argumentaire tout à fait probant.

Généralement, la problématique annoncée est suivie et aborde les dimensions suivantes :

\*La place de la mesure (quantitative et qualitative) de la valeur physique en EPS organise l’évolution de la performance en EPS, de façon non linéaire depuis la fin du XIXe siècle, à travers notamment les modalités changeantes d’évaluation en EPS selon le type d’élève à former et le contexte.

\*Le passage d’une mesure directe de la valeur physique (sur l’élève) à une mesure indirecte de celle-ci change la place de la valeur physique en EPS au gré des conceptions de l’élève et de l’apprenant et au regard des contextes sociétaux. Ces derniers ont notamment permis à l’élève d’avoir une place différente et de plus en plus importante en EPS.

\* La place de la mesure de la valeur physique est en lien étroit avec la notion de performance. Néanmoins, la pluralité des acteurs qui interviennent dans le champ de l’EP entraîne des points de vue différents concernant l’utilisation de la performance comme indicateur de la valeur physique des élèves qu’on souhaite former.

**Niveau 4 : Causalité entre la valeur physique, la performance et le statut de l’élève (B4)**

Les copies placées dans le bandeau 4 (B4) montrent que les trois pôles du sujet sont explicitement traités et mis en lien au regard du sujet qu’il fallait questionner. La majeure partie des problématiques envisagent une relation causale simple et traitent l’histoire de la mesure de la valeur physique comme reflet de celle du regard porté sur les élèves et leurs performances tout en suggérant des décalages possibles entre la valeur physique et le regard. Des références théoriques étayent les définitions des mots clefs, l’évolution de la mesure de la valeur physique et les représentations des élèves (modèles). La notion de performance est quant à elle élargie. Selon ces candidats, le « reflet » de l’histoire de la mesure de la valeur physique et de sa place sont plus ou moins fidèles à l’évolution de la performance (et du regard porté sur les élèves, considérés ici dans leur diversité (sexe, âge, handicap, origine sociale, etc.).

Les problématiques abordées sont généralement structurées autour de ces deux exemples :

La valeur physique occupe une place variable eu égard au contexte changeant : l’évolution du

regard sur les filles et les inaptes tend à faire diminuer la place de la performance.

L’évolution du regard porté sur les élèves est révélatrice de la manière dont les acteurs de l’EPS prennent en charge les corps de ces derniers, transformant ainsi la place de la valeur physique et la manière de la mesurer. Les performances à atteindre par les élèves s’en trouvent modifiées pour répondre aussi aux transformations de la société selon les époques.

**Niveau 5 : Causalité variable, multifactorielle et parfois inversée de la mesure de la valeur physique et du regard porté sur les élèves et leurs performances (B5)**

Les copies placées dans le bandeau 5 (B5), qui représente le niveau le plus élevé des productions écrites, abordent le sujet d’une manière dialectique, notamment pour ce qui concerne ses trois pôles ou sous-ensembles. Au demeurant les termes du sujet sont définis de façon exhaustive, référencée et pertinente. Enfin, le sujet est élargi, tout en étant toujours cadré, les notions de performance et d’élèves, conçus ici dans leur diversité, sont explicitement traitées de façon plurielle en prenant appui dans divers champs d’analyse mais toujours au regard d’un contexte et d’enjeux pertinemment sélectionnés. Les relations sont envisagées aussi bien sur le plan interne qu’externe au champ de l’EPS et la réciprocité des influences structure la réflexion des candidats.

Ces meilleures copies proposent une analyse fine du sujet et des mots clefs examinés dans des registres différents qui font apparaître des ruptures pertinentes. Les références sont utilisées à bon escient et viennent enrichir la réflexion en donnant du recul et de la profondeur à l’analyse. Toutes ces copies font apparaître une bonne connaissance/maîtrise/articulation des transformations culturelles, sociales et sociétales au regard du sujet proposé.

La problématique envisage des relations causales complexes et positionne le sujet au regard d’enjeux plus généraux comme en témoigne l’exemple ci-dessous :

\* La place accordée à la mesure de la valeur physique et au regard porté sur les élèves (filles et garçons, en situation de handicap, issus de milieux sociaux différents) et sur les performances de ceux-ci a évolué, notamment sous l’influence de la légitimité et de la représentativité culturelle de l’EPS qui ont permis d’aborder des débats éthiques plus larges (internes et externes) au sein de la discipline.

**3. RECOMMANDATIONS**

Les recommandations suggérées dans le rapport de l’an passé restent valables pour l’écrit 1 de cette année. De plus, les membres du jury souhaitent rappeler que l’écrit 1 du CAPEPS externe et du CAFEP nécessite des candidats une habitude de la dissertation et un entraînement à une réflexion en temps limité à partir de formulations très diverses de sujets. Ils estiment qu’une réflexion sur les termes du sujet doit être menée dès l’introduction mais que leur définition éventuelle n’a de sens que si elle rend plus intelligible la suite du devoir.

Dans un très grand nombre de copies, la problématisation s’est révélée être une description diachronique de l’EPS au travers du XXe siècle. Si la problématique est généralement annoncée, elle ne doit en aucune manière demeurer descriptive et approximative mais doit au contraire mettre en valeur un exposé clair et abouti. La logique explicative doit donc être privilégiée au détriment des logiques, narratives et descriptives, beaucoup trop présentes et qui au demeurant, s’essoufflent au fur et à mesure des parties.

En définitive, les membres du jury ont pu observer deux attitudes : d’une part, les candidats peuvent faire preuve d’une réflexion intéressante, voire pertinente mais ils ne disposent pas des connaissances pour étayer leurs arguments. D'autre part, les candidats semblent disposer de connaissances pertinentes par rapport au sujet mais faute de conceptualisation intellectuelle, ils se contentent de les réciter sans défendre un jugement qui leur soit propre (traitement descriptif et cumulatif).

Les membres du jury soulignent aussi l’importance de disposer à la fois d’un corpus solide et varié de connaissances sur l’histoire de l’éducation physique et sur les cadres théoriques mobilisables. Par ailleurs, les références doivent venir explicitement étayer et renforcer la démonstration. Elles doivent de ce fait être parfaitement maîtrisées. Un devoir narratif, même très bien documenté, ne saurait remplacer l’administration bien conduite de la preuve. Toutefois, de nombreux candidats semblent inscrire leurs réflexions dans des cadres de pensée rigides et systématiques, s’autocensurant même dans leurs analyses, alors que l’originalité d’une approche, la singularité d’une structuration, la pertinence des questions posées sont préférables à la répétition de schémas pensés en amont de l’épreuve.